

Ceci est une présentation commerciale d'un investissement financier. L'investisseur potentiel doit prendre connaissance de la notice d'information présentant les facteurs de risques, les modalités de l'obligation, la description de l'Emetteur, les détails de Souscription et Vente et les Informations Générales.



Changeons notre vision  
de l'énergie

# FINANCEMENT DE L'ACQUISITION DE PROJETS DE CENTRALES SOLAIRES EN FRANCE

**Mentions légales :** Ce document ne constitue pas une offre de contrat, une sollicitation, un conseil ou une recommandation en vue de l'achat ou de la vente du produit qui y est décrit. Ce document est donné à titre purement indicatif. Ce produit ne peut pas faire l'objet de démarchage bancaire ou financier. L'offre présentée constitue une « offre au public » au sens du règlement n° 2017/1129 tel que modifié et transposé en France, dit « Prospectus 3 ». La présente offre sera réalisée dans le cadre réglementaire prévu à l'article L. 411-2 1 2° du Code monétaire et financier pour lequel l'offre doit être réalisée auprès de bénéficiaires qui acquièrent les titres financiers pour un montant total par investisseur et par offre distincte d'au moins 100 000 euros. Les investisseurs sont informés que la présente offre ne donne pas lieu à un prospectus soumis au visa de l'AMF.

\* TYLIA Invest société par actions simplifiée, au capital social de 2 587 947,52 euros, dont le siège social est 13 rue Saint Florentin, 75008 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro unique 753 153 204, agréée (CIB 11483) par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) en qualité de Prestataire de Services d'Investissement (PSI).

\*\* CVE Green Finance désigne la société CVE Green Finance, société par actions simplifiée à associé unique ayant son siège social au 5 Place de la Joliette 13002 Marseille, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Marseille sous le numéro 830 527 784, enregistré à l'ORIAS sous le numéro 17005468 en qualité d'agent lié de TYLIA Invest.

**7% PAR AN**  
Revenu brut annuel - Risque de perte en capital, de liquidité et de solvabilité

- TITRES NON COTÉS
- PERSONNES PHYSIQUES
- TRÉSORERIE D'ENTREPRISE
- À PARTIR DE 100 000€
- MATURITÉ 2 ANS

**Éligible :**

- Nominatif
- Compte titres
- Contrat d'assurance vie

**Émetteur :** Maison mère (CVE SAS)  
PSI : TYLIA Invest \*  
Agent lié : CVE Green Finance \*\*

**CVE CT M&A 2025**



# UN MODÈLE DE FINANCEMENT ROBUSTE



## UN RENFORCEMENT SIGNIFICATIF DES FONDS PROPRES

Après le renouvellement de la confiance d'ICG et SWEN Capital Partners en 2023, dans le cadre d'opérations structurantes d'augmentation de capital, en 2025, BNP PARIBAS asset management vient à son tour renforcer les fonds propres de la filiale Biogaz du groupe.

Le soutien de ces 3 fonds infrastructures de référence sur le long terme, témoigne de leur confiance en la robustesse du modèle défendu par CVE.



## NOTRE EXPERTISE EN LEVÉE DE FONDS PRIVÉS

Depuis 2011, CVE Green Finance, filiale de financement du groupe CVE assure, pour le compte des différentes sociétés du groupe, l'ensemble des opérations de levée de fonds bancaires, institutionnels et privés.

L'expertise du groupe permet ainsi de proposer des produits financiers aux investisseurs privés pour prendre part à la transition énergétique en finançant directement les activités du groupe.

## INVESTISSEMENTS PRIVÉS - NOTRE TRACK RECORD



Le financement privé intervient en complément des financements apportés par des investisseurs institutionnels et bancaires de renom.

### NOS RÉFÉRENCES INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS



### NOS RÉFÉRENCES INVESTISSEURS BANCAIRES



# UN MARCHÉ PORTEUR QUI ATTIRE LES CAPITAUX

## UN TRIPLE ENJEU

La transition énergétique s'inscrit au croisement d'enjeux environnementaux, géopolitiques et économiques majeurs. Face à l'urgence climatique, l'objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050 impose une réduction importante des émissions, notamment via le développement massif des énergies renouvelables. Sur le plan géopolitique, l'actualité illustre l'importance de renforcer notre souveraineté énergétique en réduisant fortement la dépendance aux énergies fossiles. Enfin, du point de vue économique, la maîtrise du prix de l'énergie devient également cruciale et appelle pour se faire, au déploiement d'énergies produites localement .

## UN POTENTIEL DE CROISSANCE IMPORTANT

### • À L'ÉCHELLE MONDIALE

La tendance est claire, d'après l'Agence Internationale de l'Energie (AIE), la demande en électricité globale devrait doubler d'ici 2050 pour répondre aux fortes consommations induites par l'essor de nouveaux usages tels que l'intelligence artificielle et la croissance massive des centres de données (data centers), l'électrification des transports et de l'industrie ou encore le besoin grandissant de climatisation.

Pour y répondre tout en gardant le cap de la neutralité carbone, le développement massif des énergies renouvelables représente une solution vertueuse à court, moyen et long terme. C'est pourquoi l'AIE projette une part de 46% de la production mondiale d'électricité assurée par la filière renouvelable d'ici 2030. Dans ce contexte, l'énergie solaire est appelée à devenir la première source d'électricité mondiale et pourrait ainsi représenter 30 % du mix énergétique à cet horizon.

### • EN FRANCE

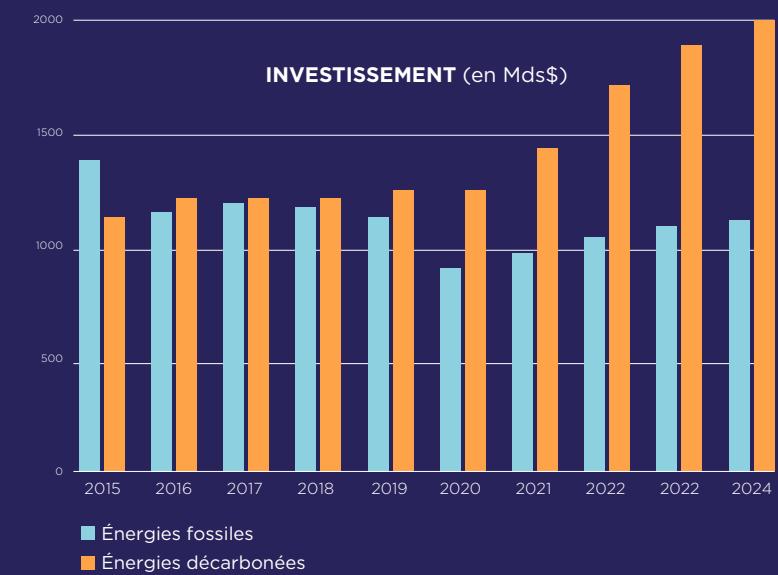
De la même façon, la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) 2024-2035, outil stratégique mis en place par l'État français pour planifier et orienter la politique énergétique nationale, fixe également une trajectoire ambitieuse pour décarboner le mix énergétique du territoire. Elle vise à porter la part d'énergie décarbonée à 60 % de la consommation d'ici 2030, en s'appuyant notamment sur l'électrification des usages, qui devrait représenter 30 % du mix énergétique. Pour répondre aux enjeux long terme, la relance du nucléaire est confirmée, en parallèle d'une accélération des énergies renouvelables à plus court terme, dont l'objectif est d'atteindre 40 % de la production d'énergie nationale en 2030. Pour y parvenir, la PPE vise notamment un triplement des capacités solaires d'ici 2030, et la multiplication par 5 de la production de biogaz à horizon 2035.

Sources : Rapport intégré IAE (2024), PPE France (2024 - 2035)



## DES INVESTISSEMENTS RECORDS DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Témoignage de l'attractivité du secteur, en 2024, les investissements mondiaux dans la transition énergétique ont atteint 2000 Mds\$, soit près de deux fois le montant fléché vers les énergies fossiles, dont 500 Mds\$ dédiés au développement solaire. Cette tendance s'affirme de façon croissante depuis une dizaine d'années avec un large décrochage en faveur du financement décarboné, opéré depuis 2020.



## OBJECTIF DE L'OPÉRATION

Le Groupe CVE poursuit le développement ambitieux de son parc d'actifs en combinant deux leviers de croissance complémentaires. D'une part, il conçoit, développe et met en service ses propres projets en interne, en maîtrisant l'ensemble de la chaîne de valeurs, de l'identification des opportunités jusqu'à l'exploitation. D'autre part, il s'appuie sur une équipe dédiée aux opérations M&A dont l'expertise permet de saisir des opportunités de croissance externe rapide et à forte valeur ajoutée, en France comme à l'international.

L'opération s'inscrit dans ce 2<sup>nd</sup> cadre en supportant l'activité M&A France dans l'acquisition ciblée de 107MW de projets de centrales solaires au stade de développement avancé, sur un portefeuille global de 220 MW identifiés. En renforçant sa capacité à engager rapidement des capitaux en amont de financements moyen ou long terme, le Groupe améliore ainsi significativement sa capacité d'exécution, avantage compétitif décisif sur un marché très concurrentiel en offrant une réactivité stratégique dans les processus de négociation.

### OBJET DU FINANCEMENT

#### Acquisition de 3 portefeuilles de centrales solaires

- Puissance totale : **107 MW**
- Production estimée : **126 GWh/an**, équivalent à la consommation d'environ **50 000 habitants**
- Émissions évitées : **5 102 tonnes de CO<sub>2</sub>/an**
- CAPEX total : **116 M€**
- Planning :

2025      2026      2027      2028      2029

<b>Acquisition</b>	<b>44 MW</b>	<b>63 MW</b>		
<b>Construction</b>	<b>21 MW</b>	<b>36 MW</b>	<b>50 MW</b>	
<b>Mise en exploitation</b>		<b>57 MW</b>	<b>50 MW</b>	

### LOCALISATION DES PROJETS



## NOTRE EXPERTISE M&A

Une équipe de 6 personnes, dédiée aux acquisitions de projets et d'entreprises pour accompagner la croissance externe du Groupe.

- **Expérience reconnue** dans le secteur des énergies renouvelables, avec depuis 2018 :
  - L'acquisition de 650 MWc de projets solaires dont 440 MWc font déjà partie du parc en construction/ exploitation du groupe.
  - L'acquisition de 3 entreprises spécialisées dans la collecte et le courtage de déchets organiques à destination de nos unités de méthanisation.

- **Références** de projets de centrales solaires :



- Contrat de vente de l'électricité avec la SNCF
- Acquisition : **2025**
- Mise en service : **T1 2027**
- Puissance : **48,2 MWc**
- Production : **60 GWh/an**, équivalent à la consommation annuelle de 28 690 habitants
- Surface : **20.4 ha**
- Investissement : **40.6M€**
- Émissions évitées : **1302 tonnes CO<sub>2</sub>/an**

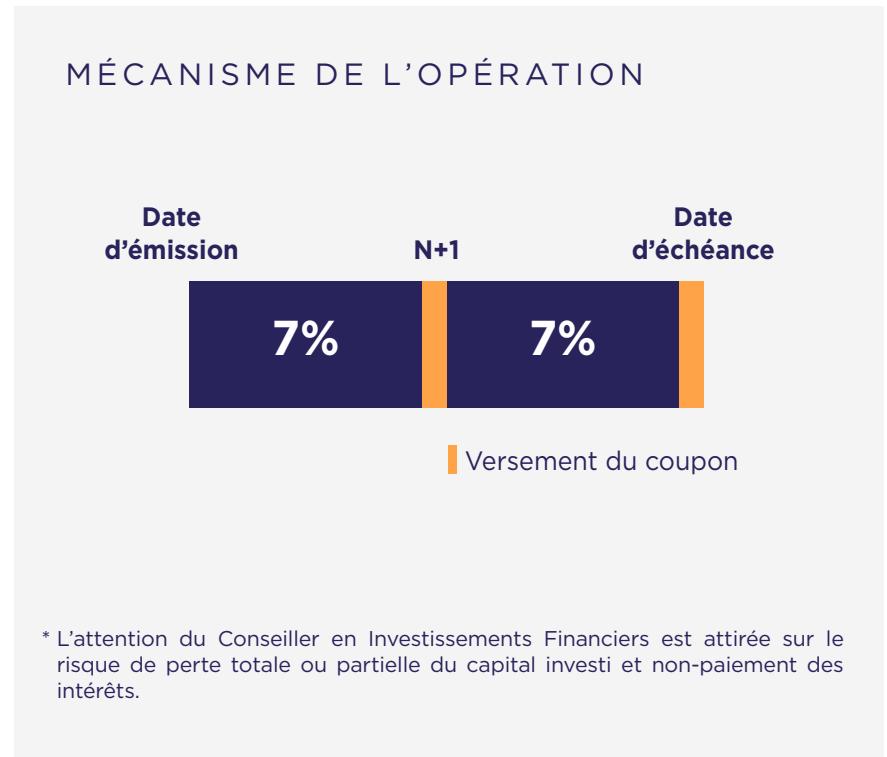


- Contrat de vente de l'électricité de gré à gré (client confidentiel)
- Acquisition : **2020**
- Mise en service : **Août 2021**
- Puissance : **30 MWc**
- Production : **34 GWh/an**, équivalent à la consommation annuelle de 16 500 habitants
- Surface : **16 ha**
- Investissement : **25 M€**
- Émissions évitées : **914 tonnes CO<sub>2</sub>/an**

# CARACTÉRISTIQUES DES OBLIGATIONS CVE CT M&A 2025

- **TYPE DE SUPPORT :** obligations simples non cotées
- **VALEUR NOMINALE :** 1 000 €
- **MINIMUM D'INVESTISSEMENT :** 100 000 €
- **MONTANT CIBLE DE L'ÉMISSION :** 10 M€
- **MATURITÉ DU CONTRAT :** 2 ans (24 mois) à la date d'émission
- **TAUX D'INTÉRÊT NOMINAL ANNUEL :** 7 % net de frais, brut de fiscalité \*
- **COUPON VERSÉ ANNUELLEMENT**
- **FRAIS :** absence de frais directs de souscription, de frais de gestion, de frais de sortie
- **PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUES POUR LES DÉTENTEURS DU PRODUIT :** risque lié à l'absence de garantie du capital et du rendement, risque de non-paiement des coupons, risque de liquidité et risque de taux. Tous les risques sont présentés dans la partie II liés aux risques de la notice d'information disponible à l'adresse url suivante : <https://www.cve-investissement.com/>.
- **FISCALITÉ :**
  - Personnes physiques : Prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30%
  - Personnes morales : Revenu soumis à l'impôt sur les sociétés

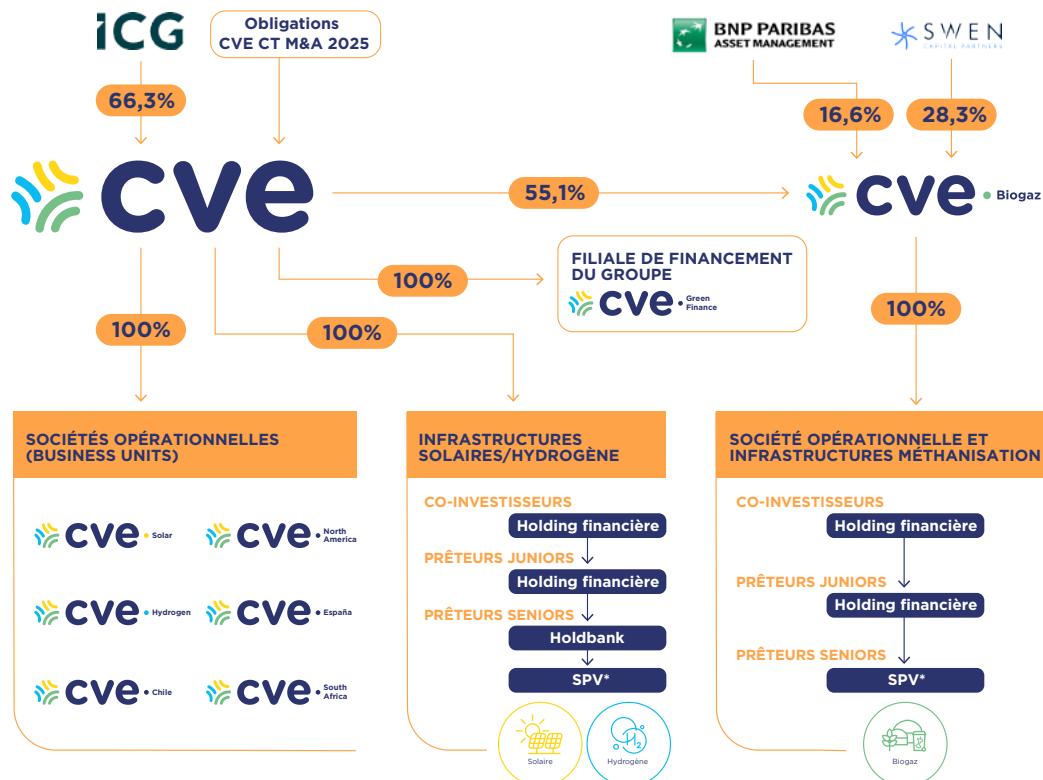
Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque client et est susceptible d'être modifié ultérieurement.



## MONTAGE JURIDIQUE ET FISCALITÉ

### MONTAGE JURIDIQUE

L'investisseur devient obligataire de la société CVE SAS, de droit français. Il rejoint une masse obligataire propre au produit auquel il souscrit. L'investisseur est informé que d'autres investisseurs ont souscrit ou pourront souscrire à d'autres produits obligataires portés par CVE, dont les modalités et conditions peuvent être différentes.



### FISCALITÉ



#### PERSONNE PHYSIQUE

#### COMPLÉMENT DE REVENUS ANNUELS

**PFU annuel : 30 %**

**Calcul pour un investissement de 100 000 € sans exercice d'option de liquidité<sup>(1)</sup>**

**Total des revenus brut : 14 000 €**

**PFU total sur 2 ans : 4 200 €**

**Total des revenus net sur 2 ans : 9 800 €<sup>(2)</sup>**

(1) Il existe un risque lié à l'absence de garantie du capital et du rendement. L'investisseur doit prendre connaissance de la notice d'information et notamment de la partie présentant les facteurs de risques.

(2) L'investisseur est invité à se rapprocher de son conseiller fiscal pour connaître la fiscalité qui lui est applicable.



#### PERSONNE MORALE

#### VALORISATION DES REVENUS D'ENTREPRISE

**Taux d'impôt sur les sociétés : 25 %**

**Calcul pour un investissement de 100 000 € sans exercice d'option de liquidité<sup>(1)</sup>**

**Total des revenus brut : 14 000 €**

**PFU total sur 2 ans : 3 500 €**

**Total des revenus net sur 2 ans : 10 500 €<sup>(2)</sup>**

(1) Il existe un risque lié à l'absence de garantie du capital et du rendement. L'investisseur doit prendre connaissance de la notice d'information et notamment de la partie présentant les facteurs de risques.

(2) L'investisseur est invité à se rapprocher de son conseiller fiscal pour connaître la fiscalité qui lui est applicable.

Les estimations présentées ne sont que des simulations et ne sauraient constituer quelque garantie. Il n'y a pas de performances élevées sans risque élevé. L'attention du Conseiller en Investissements Financiers est attirée sur le risque de perte totale ou partielle du capital investi et de non-paiement des intérêts sans que cette liste soit exhaustive.

**TYLIA Invest**

**Tylia Invest** est un Prestataire de Service d'Investissement (PSI) agréé par L'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution afin de placer et commercialiser des titres financiers auprès du public. Tylia Invest assure le placement non garanti des titres afin d'être en parfaite adéquation avec la réglementation.



Dans un contexte politique en perpétuelle évolution, l'activité M&A du groupe CVE représente un levier stratégique de croissance dans un marché de l'énergie de plus en plus dynamique et concurrentiel. L'internalisation complète des compétences de due diligence associée à notre approche pragmatique de « développeur/producteur » nous permettent d'être réactifs et agiles dans les processus de négociation et d'intégration de portefeuilles de projets.



**Gaël HANKUS,**  
Directeur M&A



## LE GROUPE CVE : UN PROJET HUMAIN AVANT TOUT



Changeons notre vision  
de l'énergie

5, Place de la Joliette - 13002 Marseille - Tél : 04 86 76 03 60 - Fax : 04 26 30 38 55 - contact@cvegroup.com  
[www.cvegroup.com](http://www.cvegroup.com)